

Pirates et corsaires sur le Bas-Rhône :

IX^e-XV^e siècles

Le delta du Rhône est, par de nombreux auteurs, considéré comme une zone insaisissable, fugitive, un espace incertain entre terres et eaux échappant à l'histoire. Née du fleuve aux bras multiples et vagabonds cette terre aux contours indéfinis : des étangs de Montpellier aux *campis lapidis* de la Crau, la Camargue, pour la nommer, est encore mal cernée par les historiens. Mieux étudié par les géologues, les géographes et les écologistes, elle a fait l'objet de nombreuses études de géomorphologie, de botanique et de zoologie, sans parler des très nombreux ouvrages –de qualités très inégales– sur sa dimension culturelle dans l'imaginaire provençal. Cependant, certaines approches historiques ont vu le jour. Portant pour l'essentiel sur quelques aspects économiques des temps médiévaux et modernes, ces différentes études ont laissé dans l'ombre ou du moins dans un oubli relatif un aspect méconnu de l'histoire camarguaise : la guerre de course dans le delta et ses conséquences sur l'histoire de cette basse vallée du Rhône.

Déjà dans l'Antiquité, Strabon, géographe grec du I^{er} siècle, faisait état de fortifications édifiées par les Massaliotes aux embouchures du Rhône. Ces tours servent de repères aux navigateurs dit-il et, vraisemblablement, protègent l'entrée des Fosses Mariennes. L'une d'entre elles est peut-être identifiable avec le site d'Odor, systématiquement mentionné dans les portulans du Moyen Age — l'aménagement industrialo-portuaire de Fos a fait totalement disparaître le site archéologique.

Mais ce n'est que pour le Haut Moyen Age que les premières sources relatant divers actes de piraterie sont attestées : en 858, la Chronique de Nîmes notait laconiquement : « *les Normands dévastèrent Nîmes et Arles* ». Presque aussi brièvement les Annales de Saint-Bertin mentionnaient « *en 859, les pirates Danois après un long circuit par l'Espagne et l'Afrique remontèrent le Rhône et, ayant dévasté diverses cités et monastères s'installèrent dans l'île de Camargue* ». En 860 : « *les mêmes Danois parvinrent en pillant jusqu'à la ville de Valence et ayant tout ravagé alentours revinrent dans l'île —de Camargue— qu'ils occupaient* ». Ces textes bien que succincts sont suffisamment explicites pour que l'on puisse évaluer l'état de délabrement politico-militaire d'Arles, jadis capitale des Gaules face aux raids normands. La Camargue apparaît déjà comme une base de départ et de repli et le delta rentre à nouveau dans l'histoire par une destruction de son économie. A ce moment les établissements gallo-romains d'exploitations rurales et halieutiques doivent certainement subir une récession.

Ces mêmes Annales de Saint-Bertin relatent en 869 avec un certain nombre de détails, la capture de Rotland, évêque d'Arles. Celui-ci, lors d'une visite à un « château de terre » est capturé par les Sarrasins qui ont mis hors de combat trois cents de ses hommes. Emmené de force sur les navires corsaires, Rotland meurt pendant sa captivité. Sans se démonter les Sarrasins exigèrent une forte rançon pour la libération du prélat — 150 livres d'argent, 150 manteaux, 150 épées et 150 esclaves — ; les Arlésiens ayant tout réuni eurent la mauvaise surprise de ne récupérer que le cadavre de l'évêque, revêtu de ses habits sacerdotaux. Les Sarrasins naturellement après avoir récupéré le butin s'étaient retirés. Ainsi dupés, les Arlésiens se contentèrent de recouvrir le corps et de l'ensevelir en grande pompe. On notera que cette date de 869 est antérieure de vingt ans environ à l'établissement supposé de *Fraxinetum* dont Liutprand, évêque de Cremona relate la fondation et l'histoire. Ce n'est qu'en 1293 qu'il est à nouveau fait mention de Sarrasins et cela à l'occasion de l'exécution de deux d'entre eux, ou présumés tels, coupables du meurtre d'un chevalier du Temple de Saint-Gilles.

Vers 1300, Raimon Feraud moine de Lérins, auteur de la *Vida de San Honorat* fera état de quelques raids de pirates sarrasins sur *Nostra Dona de la Mar* — les actuelles Saintes-Maries-de-la-Mer. Cependant, Raimon Feraud parlait dans ses écrits d'une tradition puisqu'il précise que les pirates venaient des Baléares et précisément de Mallorca. Or, l'on sait que l'archipel des Baléares tomba aux mains d'une coalition occitano-catalane en 1229 et 1231.

Les textes sont pratiquement muets, on l'a vu sur les tactiques de ces agresseurs et ce ne sont pas les maigres indications des Annales qui nous renseigneront sur leurs méthodes : navigations maritimes, à partir de l'Espagne vraisemblablement, remontées du Rhône, pillages des cités proches du fleuve et retour dans une supposée « base » en Camargue, Raimon Feraud ajoute que ces attaques se font de nuit et dans le but de faire captifs.

Guère plus d'indications sur les navires utilisés, il est question de «*nave*» en 869 — terme générique — par transposition Raimon Feraud parle de «*galeas*» et «*d'azauras*». En 1384, l'équipage d'une galère maure est capturé à la suite d'un échouage sur une plage d'Aigues-Mortes. Mais ce n'est qu'en 1410 qu'il est signalé la présence de galeries maures qui pourraient rentrer dans le Rhône, mais il semble qu'il n'y eut pas de suite à cette information. Vers la fin du XIIe siècle les rivalités commerciales entre les cités italiennes transposèrent le conflit armé vers les côtes provençales.

En 1165, les Pisans envoyèrent huit galères à Saint-Gilles sur la rive droite du Rhône. Informé de ce «*casus belli*» les Génois remontèrent la rivière pour surprendre les Pisans. Ceux-ci en état d'infériorité numérique jugèrent plus prudent de s'enfuir par une autre embouchure. Quelques temps plus tard, la ville d'Albinga, alors alliée de Gênes, fut prise et incendiée par les Pisans. Irrités par cette destruction, les Génois, sous le commandement de l'amiral Amico Grillo armèrent en hâte trente cinq galères et reprirent la chasse. Montées en Arles par le Grand Rhône — Gras de Passon — elles passèrent devant la ville — sans aucun salut, précisent les Annales. Arrivée de nuit entre Fourques et Saint-Gilles la flotte génoise manqua son effet de surprise en s'échouant sur un haut fond. Le matin ayant enfin pu se dégager, elle engagea le combat contre les navires pisans, mais sans effet décisif.

L'année suivante, le même scénario se répéta et ce sont cinquante galères génoises qui rencontrèrent trente et un navires de Pise au « quartier des étrangers » de Saint-Gilles. Le choc fut rude mais contre toute attente les Génois furent vaincus. Cependant les Pisans affaiblis et craignant une nouvelle attaque se retirèrent plus avant dans les terres. Malgré l'adversité des maisons de Saint-Gilles et de Provence, respectivement favorables aux Pisans et aux Génois, il ne semble pas qu'il y eut de prises de position tranchées pour les deux adversaires italiens. Les « hôtes » languedociens et provençaux restèrent « neutres » dans ce conflit dont ils pouvaient espérer retirer quelques avantages. Le milieu du XIV^e siècle marqua en Occident une rupture et un choc. La Peste Noire se répandit rapidement dans toute l'Europe entraînant un processus déstabilisant ce qui ne fut pas sans conséquences sur la Basse Provence.

En 1367, des bandes de routiers commandés par Bertran Duguesclin passèrent le Rhône, pillèrent et rançonnèrent la région. Cette atteinte à la souveraineté provençale n'était pas fortuite. Commanditée par Charles V de France, soucieux de déstabiliser le comte au profit de la couronne, cette opération était guidée par Louis I^{er} duc d'Anjou alors gouverneur de Languedoc. Dès lors la Provence entra de plein pied dans un cycle de violence qui ne devait cesser que beaucoup plus tard.

Entre temps Marseille intervint militairement pour soutenir Tarascon et Arles et envoya dix huit galères contre l'armée du duc d'Anjou, mais Duguesclin fit disposer sur le Rhône, en aval de Tarascon assiégée, un pont de bateaux largement garni de troupes. Devant cet obstacle inattendu, les galères marseillaises rebroussèrent chemin et Tarascon tomba le 3 avril. Arles, à son tour, soutint un siège mais le racheta en monnayant le départ des troupes. En 1380, suite aux choix ambigus de la reine Jeanne I^{ère} désignant comme successeur au comté Louis I^{er}, la guerre civile s'installa en Provence pendant une vingtaine d'années. Arles et Marseille, seules villes importantes, rejoignirent curieusement Louis I^{er}, leur ennemi de la veille. Le reste de la Provence se rallia à Charles de Duras, roi de Hongrie, dans le cadre de l'Union d'Aix.

Cependant la marine marseillaise tenait sous son contrôle les mers de Provence et envoya de nombreuses patrouilles aux embouchures du Rhône. Cinq ans plus tard, la guerre de l'Union d'Aix s'acheva par la victoire de Louis I^{er} et de son épouse Marie de Blois qui lui succéda. Mais cette victoire fut plus diplomatique que militaire. Peu après, la Basse Provence fut à nouveau menacée par un autre danger tout aussi déstabilisateur, sinon plus. Un gentilhomme, Raimon de Turenne, spolié par le nouveau pouvoir, entra en révolte et sema la ruine dans tout le pays pendant de nombreuses années. Pendant ce même temps les opérations navales se multiplièrent sur le Rhône ou à ses embouchures en raison du trafic d'exportation des blés arlésiens — le 5 avril 1385 les Marseillais armèrent un navire en guerre afin de capturer les bateaux de céréales en partance pour diverses destinations. Le port d'Aigues-Mortes, quant à lui, pourtant situé en Languedoc et sous juridiction directe des rois de France depuis sa fondation en 1248, n'échappait pas aux attaques des corsaires ou même à celles de paisibles marchands. Ceux-ci, à l'occasion, se transformaient facilement en terribles *layrons de mer* en allant jusqu'à la prise de force de navires concurrents ce qui, naturellement, occasionnait de nombreux procès sans oublier les marques et contre-marques, conséquences obligatoires de ce mode d'action.

Déjà en 1285, la situation était exposée ainsi : « *Ruggiero di Lauria amiral du roi d'Anjou, au cours d'un raid audacieux sur les côtes languedociennes s'empara de tous les navires du port et les ramena à Barcelona* ». En 1336, un pirate marseillais nommé Barbabayre pilla dans le port même des navires marchands. En 1395, la rivalité entre marchands italiens entraîna la prise d'assaut et la capture d'une nau chargée de marchandises diverses. Après la prise de Marseille en 1423, la guerre entre Catalans et Provençaux devint sévère et un nommé Johan Boton sur une galère appelée la Gabina n'hésita pas à pénétrer dans le port d'Aigues-Mortes pour s'emparer d'une nau de Collioure, ce qui engendra quelques difficultés diplomatiques avec le roi de France.

A cette époque et sur tout le littoral provençal, et particulièrement en Camargue, on dut se défendre contre les pirates de Brégançon. Installé dans la forteresse de Brégançon près de Hyères, Baldassare Spinola ex-sénéchal de Charles de Duras lançait des raids dans la vallée du Rhône et attaquait les pêcheurs de Martigues et Arles. En 1394, cependant, la riposte est sèche : une galiote de Brégançon fut prise d'assaut par les gens de Martigues qui s'emparèrent de tout l'équipage, pendu aussitôt après; seul l'écrivain du navire fut relâché pour l'exemple. Un an plus tard, ce sont les Arlésiens qui capturèrent une autre galiote venant de Brégançon, après de lourdes pertes les survivants furent emmenés en prison où, plus magnanimes, les Arlésiens les rançonnèrent. Au bout de deux mois, tous furent relâchés.

Le Grand Schisme d'Occident (1378-1412) fut l'occasion pour une nouvelle recrudescence de la guerre navale sur le Rhône. Le pape Benoît XIII, assiégé dans son palais d'Avignon en 1398 et 1411 fit appel à plusieurs reprises aux forces armées catalanes qui remontèrent le Rhône avec plus ou moins de succès. Pour ces mêmes raisons des tentatives de sauvetage du pape furent montées par des équipages catalans qui recrutèrent à Bouc des rameurs et des pilotes. Cependant, pour divers motifs, ces tentatives n'aboutirent pas.

Par ailleurs, le rapt est un véritable fléau. En cette période de « l'homme rare » les besoins en *galiots* (rameurs) sont importants pour des navires à faibles tirants d'eau dont la propulsion essentielle était assurée par la *volha* et cette *bona volha* (volontaires) ne suffisait plus à compléter des effectifs importants. Il était donc nécessaire de procéder à un recrutement forcé. Ce sont les prisonniers de guerre ou bien de solides gaillards qui feront les frais de cet enrôlement. Les comptes de la ville d'Arles sont au XVe siècle remplis de ces mentions : en 1417, on signala la capture de pêcheurs par une galiote catalane et on envoie une lettre réclamant leur libération aux consuls de Barcelona.

En 1430, une alerte générale amena à fermer certaines portes de la ville en raison d'un débarquement de Catalans qui avaient pris des troupeaux et enlevés plusieurs citoyens. A cette occasion une députation fut envoyée à Aigues-Mortes pour tenter de récupérer deux éleveurs enlevés par les galères. Un an plus tard, un Florentin, nommé Giacomo de Benaissi, est emprisonné puis relâché par le tribunal de la cour royale d'Arles pour avoir, à bord de sa galiote, capturé des Arlésiens. De nombreux autres cas sont encore signalés. Ce risque d'enlèvement est permanent et touche particulièrement ceux qui habitent ou travaillent en Crau ou en Camargue. Ce sont, semble-t-il, les Figons — travailleurs saisonniers venant des Alpes et du Forez pour les moissons — qui sont les premières victimes de ce genre de ramassage organisé.

Mais il n'y a pas que les galères ennemies qui agissent ainsi, ce sont celles de l'armée royale qui procèdent à ce recrutement forcé. Evidemment Arles ne put que protester auprès de René, comte de Provence et elle le fit à Aix en 1459 et de même auprès du roi de France en 1495.

Il va sans dire que la fréquentation de la population des galères n'est pas sans risques. En 1397 les équipages de la flotte du roi d'Aragon de passage à Arles venu pour une fois pacifiquement, vont remplir les hôpitaux de la ville pour cause de peste. Plus surprenante fut cette délibération du conseil de la ville en 1431 : « *le fouet sera appliqué aux femmes qui fréquentent les Catalans* ». Preuve de rapports autres que guerriers mais qui durent mettre à mal l'orgueil masculin des Arlésiens. En juin 1493, les consuls d'Arles interdirent aux galiots de Berthomieu de Fos, capitaine de galère, d'entrer dans la ville, car, précisent les autorités « *comme le temps des moissons est arrivé, les travailleurs partiraient et ne reviendraient plus par peur d'être mis de force sur les galères* ». On le voit l'intérêt économique de la cité est préservé face aux exigences du pouvoir royal. Cela n'empêche pas des hommes de désertir la galère à la première occasion. Et lorsqu'un berger s'échappe d'une galère où il avait été mis de force, les consuls le reçoivent et lui donnent de l'argent. Par contre, toute autre est la sanction pour ceux qui s'engagent et désertent massivement le bâtiment : une lettre de Louis de Beauvau sénéchal de Provence, datée du 28 août 1459, donna pouvoir à Johan Porcellet de Fos, capitaine de galère, de faire pendre tous ceux qui s'étaient présentés à son bord après avoir reçu de l'argent puis avaient fui sans autorisation.

Par ailleurs, les rapports que la ville entretenaient avec les patrons des galiotes, brigantins, galères catalanes, ou autres étaient souvent ambigus, peu clairs : en 1396, rapporta Lorenzo di Dinozzo, marchand italien établi en Arles, la ville avait ravitaillé pendant plusieurs jours une galiote catalane au mouillage sur le Rhône, pourtant celle-ci en partant ne trouva rien de mieux que de capturer plusieurs embarcations et d'emmener en captivité une cinquantaine d'hommes. Di Dinozzo en conclut que c'était bien fait pour la ville qui aurait du se méfier un peu plus. Du reste ce comportement se répétait souvent, les syndicis afin de se lier les bonnes grâces des patrons de galères, qui de toute façon, remontent en toute impunité le cours du fleuve, n'hésitaient pas à faire des dons de vin et de nourriture et naturellement les incidents se multipliaient. Devant cet état de fait on réagissait parfois, mais la ville n'était pas très fortunée et ne possédait que peu de moyens militaires pour répondre à ces attaques incessantes.

Depuis fort longtemps (...*quod memoria antiquitas...*) un système d'information rapide fonctionnait sur toute la côte provençale, depuis la frontière avec le Languedoc jusqu'à celle du duché de Savoie. En 1302, un document émanant de la chancellerie comtale donnait dans le détail l'énumération et le principe des farots du littoral. Ce système de signalisation optique, feux la nuit, fumées le jour permettait la liaison rapide de l'information maritime — autant de feux ou de fumées que de navires ou voiles suspects. On apprend ainsi par ce texte qu'un farot installé à l'Espigueta (*ad confinium Provinciae*) répondait à l'église des Saintes-Maries-de-la-Mer — elle-même en liaison avec Albaron en amont de la Brassière du Rhône — puis avec le lieu dit las Tinhas et enfin avec le farot du Gras de Passon en contact vraisemblablement avec la Torre dels Fieus, elle-même en relation avec l'une des tours des arènes d'Arles. Le farot de Passon communiquait avec la forteresse de Fos qui retransmettrait l'information à la Tour de Bouc à l'entrée du Canal de Caronte, le relais était ensuite assuré jusqu'à La Turbie.

Cette défense passive devait être relayée par l'envoi de lettres relatant en détails les faits. Toutefois, en l'état actuel de nos recherches, nous ne connaissons pas de documents antérieurs à la fin du XIII^e siècle.

Par ailleurs, des gardes placés aux embouchures prévenaient les syndics de l'arrivée imminente des pirates et afin d'avertir la population d'éventuelles attaques on envoyait des messagers à cheval qui enjoignaient aux gens de se tenir à l'abri. Le règlement contractuel des gardes placés aux graus était formel : les hommes ainsi loués s'engageaient pour un an à faire le guet de jour et de nuit à l'endroit indiqué et étaient tenus à résider sur place. Au nombre de deux ils se devaient de prévenir les syndics et le viguier d'Arles en cas de présence ennemie. Toutefois il leur était possible de faire du bois (*lignerare*), ramasser des joncs, de la soude, semer et chasser. Le salaire annuel était de 72 florins pour chacun. Cependant, en ce milieu du XV^e siècle, il n'est nulle part fait mention de farots, système qui avait peut-être été abandonné, en raison du danger d'enlèvement des gardes.

De temps en temps la ville procédait au recrutement d'hommes d'armes afin de repousser les incursions des Catalans qui représentaient la menace principale, mais aussi celles des routiers qui périodiquement de Languedoc traversaient le Rhône. Ce recrutement s'effectuait auprès des citoyens d'Arles mais aussi des villes et villages environnants. En juillet 1442 on stipendia sept Ecosseis placés sous le commandement d'un certain Guilhaumes del Caylar. Au moment de payer ces hommes, on s'aperçut « *qu'ils ne savaient pas dire leur nom !* ». Devant cette difficulté linguistique inattendue les syndics ne firent pas de quittance et payèrent la solde en présence de témoins. Ce problème de communication illustre quels pouvaient être les obstacles pour se faire comprendre dans les combats ! On prenait également des mesures de blocus, en 1411 lors du deuxième siège du Palais des Papes d'Avignon, la ville d'Arles fit établir sur le Rhône un barrage infranchissable. On peut supposer que cet obstacle était, non pas une simple chaîne de maillons tendue en travers du fleuve, mais probablement un engin formé de billes de bois reliées entres-elles par des crochets de fer. Le tout étant solidement amarré sur les deux rives. Le chroniqueur arlésien Bertran Boyssset précise que les Catalans n'ayant pu franchir l'obstacle dévastèrent la Camargue par des destructions de vignes et des incendies de mas et de cabanes.

En 1425, la ville construisit un barrage directement aux embouchures en plantant des pieux. En 1471, dix sept hommes et un bateau — lahut — furent envoyés aux graus afin de procéder à des sondages et disposer un pont de bateaux pour couper la route du Rhône aux Catalans. Les premières mentions de fortifications proches des embouchures du Rhône remontaient, on l'a vu, à l'époque grecque. Mais ce n'est qu'à partir du XIII^e siècle que des toponymes significatifs apparaissent. Bâties en bordure du fleuve ces tours furent autant de points forts que des farots destinés à transmettre l'information vers l'intérieur des terres. Actuellement disparues — ayant perdues leur fonction en raison des divers changements de cours, elles ont été démolies et leurs matériaux réutilisés ou bien ont été englobées dans les mas actuels —, ces tours médiévales ne sont qu'assez difficilement identifiables sur le terrain d'aujourd'hui. La plupart n'ont laissé que peu de traces dans les archives, si ce n'est parfois un nom.

Toutefois quelques exceptions notables subsistent, parfois à l'état de ruine sur le terrain mais le plus souvent dans quelque document notarial ou administratif. Telle, par exemple la Torre dels Fiels dite de Mejavia ou encore dels Syns, détruite en 1797, elle avait au dire d'un érudit arlésien de la fin du XVIII^e siècle, quinze mètres de côtés, trois étages et une chapelle particulière. Placée en bordure du Rhône, il y eut en 1463 et 1467 de violents combats contre les Catalans qui « *gasteron et destruysseron la Torre dels Fieus* ». En 1469, la ville décida de détruire une fortification appelée lo Baloard del Malusclat déjà mise à mal en 1456 par une incursion des gens de Martigues aidés en cela par le viguier de Lune. En l'occurrence on projeta de construire une nouvelle fortification plus adaptée à la défense du territoire. En 1469 on avisa le Comte de Provence de cette intention qui donna son autorisation le 16 juin 1470.

Commencée en 1472 la partie principale était achevée quatre ans plus tard. Formée d'un donjon carré, la *Torre del Baloard* dite *dels Grazes* — en raison de sa localisation topographique — ou *del Lion*, était entourée d'une enceinte de plus de deux cents mètres de périmètre flanquée à chaque angle d'une tour. Cette nouvelle fortification fut, semble-t-il, un moyen efficace pour contrôler le passage du Rhône, puisque les textes, à partir de sa mise en service, mentionnent de moins en moins de raids armés dans le delta. A la suite d'un changement du cours du Rhône survenu en 1587 elle perdit sa position stratégique et fut démolie en 1642. Ses matériaux servirent alors à l'édification des mas environnants. Il n'y a actuellement plus de traces au sol.

De même que la ville procédait à l'engagement d'hommes d'armes, elle faisait parfois appel à des patrons de galiotes ou de brigandins afin de surveiller au mieux les divers bras du Rhône. Ces navires venaient de Martigues le plus souvent, parfois de Marseille, une fois de Toulon. Tout naturellement on rémunérait le patron et on nourrissait l'équipage. A l'occasion de combats sur lesquels on a peu de détails, on apprend que certains d'entre-eux s'achèvent par la capture des navires ennemis. Ces assauts ne se produisaient pas sans pertes, des blessés et de morts étaient à déplorer des deux côtés. La ville prenait alors en charge les frais du médecin et les funérailles des morts.

Il arrivait aussi que la ville achetasse elle-même les navires nécessaires à la défense du territoire, et prenait à son compte les frais à engager — en empruntant le plus souvent — pour les dépenses de l'équipage et des arbalétriers qui montaient ces lahuts. Lorsque par *fortuna de mar* deux galères de Mallorca — une galiote et un brigantin — vinrent s'échouer sur une plage de Camargue en août 1469, la communauté envoya sur place une équipe de travailleurs récupérer la galiote endommagée — le brigantin avait été détruit par la tempête. L'équipage catalan — quatre vingt seize hommes au total — se rendit et fut enfermé dans les geôles de la cour royale. Peu après cet épisode, les hommes furent pour un grand nombre rançonnés, et les plus pauvres — dont les familles ne pouvaient payer — envoyés, à la demande du lieutenant du comte, à Marseille pour travailler au curage du port (*al ponton*). Dans cette même lettre, Jean de Cossa précisait au viguier d'Arles qu'il fallait relâcher la chiourme génoise employée de force sur les galères ou bien l'engager dans l'armée navale. La galiote ainsi récupérée, réparée aux frais de la ville fut remorquée jusqu'en Arles et en grande pompe emmenée à Tarascon et là offerte au comte de Provence, à René d'Anjou en l'occurrence. Ce geste des Arlésiens vers le souverain n'était sans doute pas désintéressé et il est fait probablement dans le but de se faire remettre quelque impôt ou octroyer un quelconque privilège.

D'une manière générale, les comtes de Provence qui se succédèrent ne prêtèrent que peu d'intérêt à la défense du territoire dans la mesure où ils étaient beaucoup plus occupés en Italie où la flotte provençale mobilisée par des guerres continuelles y combattait sans cesse. Les comtes se satisfaisaient généralement de bonnes paroles et conseils par l'intermédiaire du sénéchal ou du lieutenant. Ainsi en 1422, Yolande d'Aragon, régente du comte, autorisait les Arlésiens à armer des navires afin de lutter contre l'envahissante venue des pirates. Mais en 1424, Louis III dut interdire l'armement de toute galère ou galiote si les armateurs n'avaient préalablement donné caution suffisante en s'engageant à ne causer aucun dommage aux neutres et aux amis du roi. Une nouvelle ordonnance de René d'Anjou, en 1447, stipulait qu'il ne fallait pas laisser sortir de galères armées du port de Marseille sans une garantie suffisante afin d'éviter qu'elles n'attaquent les amis et alliés. Ces recommandations répétées en disent long sur le non respect et le peu de cas que l'on faisait des ordres du comte. De fait tous se succédèrent afin de rapiner quelque chose.

Si en Arles on se préoccupait de construire un baloard ce n'était pas seulement pour se protéger des ennemis mais aussi et surtout des « *alliés et amis* » : « *...e causans los intereses e dampnages que en la present universitat donavan galeas non de enemix mays dels amix...* ». Mais ces mêmes amis lors qu'ils l'étaient vraiment, ne pouvaient plus commercer librement, en particulier vers Gênes, parce qu'aux embouchures se tenaient des navires corsaires prêts à arraisonner les cargaisons de blé. Dommage fâcheux pour l'économie arlésienne qui n'avait vraiment pas besoin de tous ces problèmes. Il semble par ailleurs que le blocus était pratiquement permanent à certaines périodes de la fin des XIV^e et XV^e siècles ou tout au moins endémique : « *... lo barcagier de Genoa ayssi en lo port Rose non ausavan salbir ne partir per las galeas de Alonso que eran en la boca de Rose e desjardavan totasfustas...* ».

En 1451, un certain En Bonet pénétra par une petite fos près du Vaccarès et saccagea quelques mas des environs. Les autorités communales complètement surprises par cette intrusion inattendue décidèrent de placer des gardes à l'emplacement de l'ancienne abbaye d'Ulmet. Les combats se déroulaient parfois jusque devant les murs d'Arles puisque les galères catalanes remontaient très souvent assez haut sur le Rhône. Une mention de 1431 signale que la tour de Trinquetaille avait été occupée par les Catalans mais leur avait été reprise. De fait les galères coupaient parfois la traîlle du bac d'Arles et occasionnaient de nombreux dégâts tant en Crau qu'en Camargue. Profitant de — ou connaissant — la faible défense qui lui était opposée et malgré des avertissements réitérés, le pirate Squirancho remonta le fleuve, brisa la traîlle devant Arles et s'en alla rejoindre sa conserve, une galère d'un nommé Bernat Tornicau, se trouvant dans Le Petit Rhône. Le cas de ce Squirancho est intéressant : Batista Aicardo, dit Squirancho ou Esquirancho — ce qui signifie «*déchargeur*» en dialecte ligure — était un corsaire bien connu, basé sur la rivière génoise. Il est signalé à Cannes en janvier 1456 et on le retrouve en Camargue peu après et quelques années plus tard en Catalogne où il écuma toute la côte.

A d'autres périodes ce sont les galères de Catalan de Grimaldi, de Monaco qui se livrent à des enlèvements ce qui nécessita l'envoi d'ambassadeurs à Nice pour essayer de récupérer les pêcheurs ou bergers arlésiens. Bernat Villamari, le fameux amiral catalan au service de Ferrando roi de Naples, fut signalé à de nombreuses reprises sur le littoral provençal. Saragossa, pirate connu et redouté originaire de Gênes est vu une première fois en Camargue en 1468 et est combattu par les Arlésiens.

En 1473, il s'empara de deux lahuts de Marseille signalé à nouveau par Martigues, il entra dans le canal du Borgidour à Aigues-Mortes et y livra combat. En 1493, il persistait puisque : «... les navires de Sarsousse corsaire genvoys avoient grandement viole et outraige le port le battant d'artillerie et aultrement ». Ce qui occasionna une plainte des habitants qui réclamèrent un droit de marque auprès du roi de France.

Des corsaires basques (Biscayens), firent leur apparition en 1423. Alors qu'ils ravageaient la Camargue, leur galiote vraisemblablement capturée, des blessés et des morts furent à déplorer. Nous n'avons pas de témoignages directs sur la tactique employée par ces corsaires qui devaient débarquer en des lieux discrets, se livrer au pillage et à la capture des habitants dans le cadre d'action de type « commandos » en évitant toute bataille rangée que les effectifs en présence, ne permettaient pas. Une description assez vivante d'une capture de navire est cependant donnée par Piero di Lorenzo courtier du marchand italien Francesco Datini : en juin 1393, vers le 18 du mois Di Lorenzo se trouvait à bord d'une nave prête à entrer dans le Rhône lorsqu'au même moment l'équipage aperçu deux galères armées ne portant pas de signes de reconnaissances. Alarmés, ils se préparèrent au combat mais l'un des navires hissa une bannière reconnue aussitôt comme celle de Gênes. Voyant cela, le patron de la nave décide de ne pas combattre. Les galères se rapprochant, leur chiourmes se jetèrent à l'eau et rejoignirent le bateau à la nage, montèrent à bord et commencèrent aussitôt le pillage. Lorsque les patrons des galères arrivèrent enfin à bord une difficile négociation put enfin s'entamer. Finalement après des menaces de tortures, destruction par le feu et de nombreux marchandages, la nave put repartir bien allégée et en ayant payé une rançon de trois cent cinquante florins.

A travers ce voyage de près de huit siècles entrecoupé de larges lacunes documentaires et fréquents arrêts au XV^e siècle, il apparaît que l'action de ces pirates et corsaires est relativement diversifiée selon les époques et leurs provenances. Le IX^e siècle, est la période des pillages à grande échelle avec certainement des effectifs assez nombreux dans une Camargue qui sert peut-être de base de départ et de repli. Plus tard le conflit pour l'hégémonie du commerce en Méditerranée occidentale fut le prétexte pour la guerre italienne en terre occitane. Tout autre est la situation dans la deuxième moitié du XIV^e siècle où les antagonismes partisans vont se déchirer. C'est finalement le choc de deux impérialismes — qui pourtant se heurtent sur d'autres fronts — qui amènera l'incessante venue de pillards en quête de butins faciles. Face à ces agressions ruinant son économie, la communauté arlésienne réagit comme elle put en tentant de s'opposer tant bien que mal à ces exactions répétées. Ces difficultés ont sans doute contribué à créer le marasme économique que connut Arles et conduisit à ce « carrefour délaissé » que devint le delta du Rhône en cette fin du Moyen Age.

Texte de Philippe Rigaud, publié dans « Le Rhône à son delta », *Courrier du Parc Naturel de Camargue* n° 41-42, décembre 1993. (Première publication dans les Actes du colloque « Guerre et commerce en Méditerranée IXe-XXe siècles », Paris : H. Veyrier, 1991).